



Michelle Dion, notaire

1000, de la Gauchetière O. bureau 900
 Montréal (Québec) H3B 5H4
 Bureau : 514-954-2565
 mdion@blg.com

M^e Michelle Dion est notaire au sein du cabinet d'avocats Borden, Ladner, Gervais, après avoir acquis une solide expérience au sein de l'étude spécialisée Beauchamp et Gilbert, notaires. Depuis, elle s'est rapidement taillée une place de choix dans la communauté juridique. Elle œuvre principalement en droit des successions et fiscalité. Elle a entamé parallèlement une carrière de chargée de cours à la faculté de droit de l'Université du Québec à Montréal. M^e Dion maîtrise parfaitement le droit des successions, apporte un côté pratique intéressant par son expérience dans le traitement de dossiers complexes et sait ainsi transmettre aisément la matière, de façon dynamique et structurée.

Affiliations professionnelles: Chambre des notaires du Québec - 2015

expérience professionnelle

2018 - aujourd'hui	Borden, Ladner, Gervais Notaire
2017 - aujourd'hui	Université du Québec à Montréal Chargée de cours JUR5552 - Droit des successions et des fiducies JUR5551 – Droits des rapports pécuniaires familiaux
2012-2018	Beauchamp et Gilbert, notaires inc Notaire

formation académique

2013-2014	Université de Montréal Diplôme de droit notarial
2010-2013	Université de Montréal Baccalauréat en droit
2007-2010	Université de Montréal Maîtrise en sciences biomédicales Remise du mémoire
2004-2007	Université de Montréal Baccalauréat en sciences biologiques (profil microbiologie et immunologie)

prix et bourses (scientifiques)

.....	Récipiendaire de la meilleure présentation orale, toutes les catégories confondues par P.O.E.S. en mai 2010
.....	Récipiendaire de la bourse du GRUM-Sanofi-Aventis en 2008-2009

publications (juridiques uniquement)

.....	Rédaction de modèles testamentaires pour la Chambre des notaires du Québec – 2018
.....	Mise à jour de La liquidation d'une succession insolvable, Éditions Yvon Blais inc. – 2017
.....	Dion, M. Commentaire sur la décision Grenier c. Fritz (Succession de) – Recours des créanciers du défunt et la prescription de l'article 816 C.c.Q. Repères Mai 2016 EYB2016REP1945
.....	Collaboration à la rédaction de La liquidation d'une succession insolvable, Éditions Yvon Blais inc., 2013